

Circonscription IEN GRENOBLE 5  
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DU MANIVAL  
Affaire suivie par  
Mme VERMEULEN-DELAET Ingrid  
Téléphone  
0476523150  
Courriel  
ce.0382161t@ac-grenoble.fr  
Adresse  
79 CHEMIN EMILE GANDY  
38330  
ST NAZAIRE LES EYMES

## PROCÈS VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ÉCOLE du 17/03/2025

Début du conseil à 18h15

### Présents :

Directrice : Mme Vermeulen Delaet

Équipe enseignante : Mmes Henriot, De Bortoli, Wierre, Fillet-Coche, Niebergall, Tanous, Defoix, Bourbon.

Mairie : Mme Flamand et M. Charpentier, adjoint chargé des affaires scolaires.

Parents d'élèves : Mmes Brahimi, Pison, Brotel, Le Gouar, Le Goaller, Panzarella, Rousselet, Duclaux, Marmet, Niasse, Ms. Urvoy, Hequet et Eclache.

Excusés : Mme Morel (IEN), Mme Bombled (DDEN), les membres du RASED, Mmes Fourel et Bonhomme (enseignantes)

### FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

#### 1- Evolution des effectifs et préparation de la rentrée 2025

CP 36 inscrits en mairie à ce jour dont 1 nouvel inscrit, en attente de plusieurs inscriptions (prévision : 39/40 CP).

CE1 40.

CE2 34.

CM1 34 dont 1 nouvel inscrit.

CM2 34.

**Total : 178** élèves pour l'instant pour la rentrée prochaine (prévision : 181/182).

33 CM2 passent en 6<sup>ème</sup> l'an prochain.

La classe de CP est actuellement à 24 élèves, la classe de CP-CE1 à 23 élèves, la classe de CE1-CE2 A à 24 élèves, la classe de CE1-CE2 B à 24 élèves, la classe de CE2-CM1 à 26 élèves, la classe de CM1-CM2 A à 27 élèves et la classe de CM1-CM2 B à 26 élèves.

Les directives pour l'année prochaine continuent de prévoir que les classes avec des élèves de GS, CP et CE1 aient un taux maximum de 24 élèves.

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mmes Laura BOURBON et Oriane DEFOIX, qui sont en poste depuis la rentrée des vacances de février sur la classe de CM1-CM2 B.

Mme BOURBON assurera la classe les lundi et mardi et Mme DEFOIX les jeudi et vendredi.

#### 2- Evolution de la direction / primarisation rentrés 2025

Nous souhaitons une belle retraite à Mme Claude ROUSSET.

Mme Ingrid VERMEULEN DELAET assure depuis le 1<sup>er</sup> mars son intérim de direction. Le jour de décharge de direction reste le mardi mais aussi un vendredi sur 3.

La primarisation sera effective à partir de la rentrée de septembre 2025.

Une ouverture de classe a également été arrêtée lors du Conseil Départemental de l'Education National en février.

Cela portera donc la future école primaire à 12 classes. La directrice, Mme VERMEULEN DELAET sera alors déchargée à temps plein afin d'en assurer la direction. L'école garderait son nom Ecole Primaire du Manival.

Homogénéisation des horaires car même groupe scolaire, cela sera discuté au dernier conseil d'école.

### **3- Budget et budget prévisionnel alloué par la mairie**

Il y a actuellement 34903,80€ sur le compte de la coopérative scolaire.

Il reste à financer :

- Projet « Le Grésivaudan au fil de l'eau au fil du temps » 552€
- Rencontre de fin d'année avec Betty (projet sport) 165€
- Sorties ENS 1820€
- Sortie à Saint Maximin 3754€ (les deux CM1/CM2 et le CE2/CM1) + 2229€ (CP-CP/CE1-CE1/CE2 A et B)
- Projet musique 5638€ et location de la salle Bergès 700€
- Ecole et cinéma 795€

La vente de photos a rapporté 1102,96€.

Les frais liés aux transports, à la natation (location de bassin et rémunération des maîtres-nageurs) sont pris en charge par la mairie. Les photocopies sont également prises en charge à hauteur environ de 2000 euros pour la maternelle et 5000 euros pour l'élémentaire. De même l'électricité qui est un gros budget cette année (décembre, janvier-5600 euros), attention à veiller au chauffage, bien les éteindre dans les algécos.

Le budget prévisionnel sera voté au conseil municipal fin mars. Il est prévu pour les **fournitures et matériel pédagogique** : 65 euros par enfant inscrit (sur la base de 175 élèves inscrits) : 11375€.

### **4- Parents accompagnateurs**

**Nous rappelons qu'il est interdit de prendre des photos lors des sorties scolaires !**

Mise en place de la charte des parents accompagnateurs dès la rentrée de septembre 2025.

Pour les séances de natation, à partir de la rentrée prochaine, les parents agréés seront autorisés à accompagner l'enseignante au bord du bassin.

### **PROJET D'ECOLE**

#### **5- Sécurité**

Nous venons d'effectuer le 11 mars le dernier exercice en lien avec le PPMS risques majeurs (risques chimiques).

Les élèves et enseignants se sont donc confinés dans les classes durant 15 minutes.

Nous ferons encore au moins un autre exercice incendie d'ici la fin de l'année.

Nous remercions M. Bourdoux, policier municipal ainsi que M. Charpentier, élu aux affaires scolaires pour leur aide et leur disponibilité.

#### **6- Projets et sorties**

- Bilan des activités passées

- Escrime (CE2/CM1, CM1, CM2) : très bonne expérience, météo à revoir (froid), le lieu pas très adapté mais pas d'autres possibilités.
- Natation (CP, CE1 et CM2) : très bonne relation avec la piscine, remarques de la part des enseignantes sur l'absentéisme des élèves suite à l'angoisse des parents sur le froid.
- Sports méconnus (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B) : rencontre en fin d'année, le 1<sup>er</sup> juillet.
- Renforcement musculaire (CM1/CM2 B).
- Espaces Naturels Sensibles (ENS) : sortie journée au Col du Coq les 7 et 14 octobre.
- Ecole et cinéma : lundi 17 mars (projection du film « Jiburo ») (les deux CM1/CM2, CE2/CM1).
- Spectacle à l'espace Paul Jargot (CE2/CM1, CM1/CM2 A et B) : danse contact sur le thème danse et handicap, en amont venue de l'animatrice de Paul Jargot.

- Projets à venir

- Course d'orientation (CE2/CM1, CM1/CM2 A et B) : 4 journées les 3, 4, 17 et 18 avril au centre d'accueil inter-communal de Saint Maximin avec Belledonne en marche.
- Fête du court métrage (toutes les classes) : les vendredi 21 (CM1 et CM2) et mardi 25 mars (CP, CE1 et CE2) à la salle Cartier Millon. En collaboration avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes.
- Ecole et cinéma : Les mardi 8 (C3) et jeudi 10 avril (C2) (projection du film « Le kid »).
- Projet bois (CM1/CM2 A et B) : Une journée au sentier du fer et au musée de Pinsot le vendredi 27 juin.
- ENS (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B) : sortie journée au marais de Montfort le 11 avril, sortie en demi-journée au Parc des Ecoutoux le 12 mai.

- Saint Maximin (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B) : 2 et 23 juin pour les CP et CP/CE1 et 3 et 24 juin pour les deux CE1/CE2.
- Sortie à la boulangerie : 15 et 16 mai (CP, CP/CE1). Fabrication de pain.
- Projet musical : interventions de 45 min pour 6 classes les 10 février, 10, 13, 17, 24 et 31 mars. Le thème est « Enfants dans le monde ». Représentation le 14 avril dans la salle Bergès.

La classe de CM1/CM2 B ne participera plus à ce projet en raison du départ de Mme Rousset et de la difficulté d'organisation que cela entraîne.

- Mini olympiades (CP et CP/CE1 et tous les CE1) : participation avec toute l'école maternelle le 26 juin au parc des Ecoutoux.
- Concours des écoles à vélo : le mardi 13 mai 2025. Les écoles participantes seront récompensées par une plaque « Ecole vélobile » en fonction du pourcentage d'élèves cyclistes. On demande à 2 ou 3 parents de venir pointer le nombre d'enfants à vélo le matin entre 8h30-8h40.

C'est l'occasion d'impulser une réflexion sur la mobilité et de favoriser l'appétence pour les déplacements.

Cela encourage l'autonomisation des enfants, favorise le changement d'habitudes en encourageant les déplacements à vélo, sensibilise les élèves aux bienfaits de se déplacer à vélo (augmente le niveau d'activité physique des enfants, améliore la qualité de l'air et de l'environnement) et les élèves peuvent également découvrir le plaisir de se déplacer en autonomie.

## **7- Suivi des élèves**

- Rappel du protocole de traitement des situations de harcèlement scolaire ou intimidation scolaire :

Protocole en cinq phases :

### *1. Révélation des faits*

Information à l'IEN et à l'équipe ressource harcèlement.

### *2. Phase d'analyse*

L'utilisation d'une grille de signaux faibles permet de mieux identifier une situation de harcèlement. Premières mesures de protection de la cible.

### *3. Phase de traitement*

La situation est traitée par la **Méthode de la Préoccupation Partagée** basée sur des entretiens individuels avec les élèves (cible, auteur, témoins), et avec les parents (de la cible et de l'auteur).

### *4. Phase de suivi*

Après ces entretiens, une phase de suivi avec maintien de la vigilance nous oriente vers la clôture de traitement de la situation si l'intimidation a cessé, ou vers une modification de l'approche avec ouverture d'une procédure disciplinaire si l'intimidation persiste.

Une Équipe ressource Harcèlement peut être sollicitée pour accompagner l'équipe pédagogique pendant la phase de traitement de la situation. Cette équipe ressource est constituée de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, des deux Conseillères Pédagogiques de Circonscription, de deux membres du RASED et de deux directrices d'école de la circonscription.

### *5. Phase de conclusion*

Rendez-vous final avec la famille de la cible, courrier récapitulatif aux parents de l'élève cible et à l'IEN et enfin information à l'IEN et à l'équipe ressource par mail de la clôture.

- Suivi des élèves :

Cinq élèves sont accompagnés par une AESH. Deux AESH sont rattachées à l'école.

La psychologue scolaire du RASED intervient ponctuellement à la demande des enseignantes lorsqu'elles décèlent des difficultés de son ressort.

Trois SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) interviennent pour 4 élèves.

### **8- Divers**

Plusieurs remarques des parents :

- sur la cantine : les élèves se sont attribués des rôles pour servir mais personne ne surveille donc parfois les enfants qui servent n'ont plus rien à manger, une discussion est engagée avec la mairie sur ce point.
- sur les remplacements : ils souhaitent engager une action pour faire remonter le non remplacement des absences prolongées.
- sur les travaux : pour le moment fin prévue en théorie durant l'été.

**Nous rappelons aux membres du conseil d'école que les questions à mettre à l'ordre du jour doivent être envoyées en amont.**

La séance est levée à 20h12.

Prochain Conseil d'école (maternelle et élémentaire) :

- Le mardi 3 juin à 18h00 (**salle Cartier-Millon**).

Signature du directeur, président :  
*Mme Vermeulen-Delaet*



Signature du secrétaire :  
*Mme Tanous*

